

de 15 à 80 p. 100 des personnes âgées sont victimes d'abus, d'exploitation, de négligence ou de violence. Ce dernier chiffre de 80 p. 100 a été identifié à Jonquière par le Regroupement des aînés qui a mené un sondage auprès de sa clientèle de 2 000 personnes : 80 p. 100 des 400 répondants au questionnaire ont déclaré être victimes d'exploitation financière⁴⁶».

Le Comité croit qu'une bonne collecte de données est une base essentielle à de bonnes décisions de politiques. Le Comité est au courant de l'enquête nationale menée dans tout le pays par le Centre canadien de la statistique juridique et par Statistique Canada, au nom de Santé et Bien-être social Canada, sur la violence conjugale dont sont victimes les femmes et sur les agressions perpétrées contre les femmes, en général. Les enquêteurs interrogeront par téléphone des femmes ayant jusqu'à soixante-dix ans. Le Comité pense que l'étude de l'Institut Ryerson constitue un bon point de départ vers une évaluation de l'étendue du problème de la violence faite aux personnes âgées, mais, à l'instar de certains témoins, il est d'avis que d'autres statistiques sont nécessaires pour déterminer la fréquence des cas et les circonstances les entourant.

Le Comité recommande :

- 5. Que le gouvernement fédéral, par l'entremise du Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada, entreprenne une enquête nationale afin d'obtenir des données précises sur les mauvais traitements infligés aux Canadiens et aux Canadiennes de plus de 65 ans;**
- 6. Que cette enquête nationale soit suivie de collectes de données périodiques dans d'autres enquêtes nationales afin de déterminer si la situation change avec le temps;**
- 7. Que des données sur l'envergure et la nature des mauvais traitements dans les établissements soient rassemblées dans le cadre des enquêtes nationales.**

⁴⁶ Couture, 4:20.